



---

# Groupe de travail du CNIS

## Indicateurs sociaux départementaux

Réunion du 14 mai 2009

---

### **Personnes âgées dépendantes**

Le système d'informations statistiques  
piloté par la DREES

# Missions de la Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Évaluation et des Statistiques

- Direction statistique des ministères en charge de la santé et de la solidarité
- Compétente pour toutes les informations concernant la santé, la protection sociale et la lutte contre l'exclusion
- Mission prioritaire : doter les ministères et leurs services déconcentrés d'une meilleure capacité d'observation, d'expertise et de prospective sur leur action et leur environnement

# Les objectifs du système d'informations statistiques sur la dépendance

- **Connaissance structurelle des populations :**
  - estimation du nombre de personnes âgées dépendantes ou fragiles, en fonction de leurs caractéristiques et de leurs besoins ;
  - réflexion prospective.
  
- **Suivi régulier et évaluation des politiques publiques, décliné en 4 axes :**
  - suivi quantitatif régulier des prestations existantes et des caractéristiques de leurs bénéficiaires ;
  - suivi de l'offre de places dans les établissements et services pour personnes âgées dépendantes et de l'activité de ces structures ;
  - mesure des disparités territoriales et leurs facteurs explicatifs ;
  - mesure au niveau national de la couverture des besoins par les dispositifs existants et l'adéquation de la prise en charge par rapport aux besoins.

---

# Le suivi de l'activité des établissements et services en direction des personnes âgées dépendantes

- Le répertoire FINESS
- Les enquêtes périodiques auprès des gestionnaires des structures
- Une enquête ponctuelle auprès des résidents et de leurs proches

---

# Le Répertoire FINESS (1)

## Fichier National des Établissements Sanitaires et Sociaux

- ✦ Les établissements et services autorisés à accueillir des personnes âgées (EHPA) y sont enregistrés, dont les
  - ↑ maisons de retraite,
  - ↑ logements-foyers,
  - ↑ unités de soins de longue durée,
  - ↑ établissements d'hébergement temporaire,
  - ↑ centres d'accueil de jour
  - ↑ services de soins infirmiers à domicile

# Le Répertoire FINESS (2)

- ✦ Les informations saisies portent sur la structure et son entité juridique et renseignent sur :
  - ↑ le type de l'établissement ou du service précis (catégorie)
  - ↑ son statut juridique
  - ↑ ses capacités d'accueil (sauf celles des USLD, pas de places ou de lits pour les structures sanitaires dans FINESS)
  
- ✦ Le type de places peut y être enregistré :
  - ↓ places destinées à l'hébergement temporaire
  - ↓ places d'accueil de jour
  - ↓ places pour des personnes âgées dépendantes

à condition que ces informations figurent sur les documents administratifs à disposition des gestionnaires de FINESS des DDASS

# Le Répertoire FINESS (3)

Intérêt :

- ✧ connaître à tout moment et de façon localisée les capacités d'accueil dans les différents EHPA et notamment dans ceux ayant signé une convention tripartite : les EHPAD

Il sert de base :

- ✧ aux indicateurs régionaux et départementaux du social publiés chaque année dans STATISS (STATistiques et Indicateurs de la Santé et du Social) dont les taux d'équipement en regard de la population de 75 ans ou plus
- ✧ aux indicateurs du programme de qualité et d'efficience « invalidité et dispositifs gérés par la CNSA » du PLFSS (offre d'équipements, écarts interrégionaux)
- ✧ au lancement des enquêtes de la Drees sur l'activité et la clientèle des EHPA

# Le Répertoire FINESS (4)

- ✘ FINESS est un répertoire, pas une enquête :  
il ne peut enregistrer que des informations « officielles » figurant sur les arrêtés d'autorisation ou sur des conventions donc des informations rattachées à l'établissement et qui ne fluctuent pas dans le temps  
*On y trouve les capacités d'accueil (potentielles) autorisées et installées mais pas le nombre de personnes hébergées*
- ✘ La fiabilité des données dépend à la fois de la précision des informations recueillies et de la régularité de la mise à jour du répertoire dans les DDASS  
*Elle peut varier selon les départements*



# Les enquêtes périodiques auprès des gestionnaires des structures (1)

- ✘ EHPA 1996, 2003, 2007 sur le champ des maisons de retraite, logement-foyer, USLD dont les EHPAD
- ✘ SSIAD 2002, 2008 sur le champ des SSIAD et des SPASAD
- ✘ Handicap-santé en institution en 2009 (enquête DREES/INSEE)

# Les enquêtes périodiques auprès des gestionnaires des structures (2)

- Objectifs : compter et décrire régulièrement et dans le détail
  - ✧ les capacités, les modes d'accueil ou d'accompagnement, la nature des actes réalisés
  - ✧ le profil des salariés
  - ✧ le profil, l'origine géographique des personnes accueillies
  - ✧ le bâti
  - ✧ le fonctionnement des établissements / aide sociale, la tarification

# Les enquêtes périodiques auprès des gestionnaires des structures (3)

- Indicateurs en découlant :
  - ✧ taux d'équipement
  - ✧ mesure des disparités territoriales d'équipement et de réduction des disparités
  
  - ✧ taux d'occupation
  - ✧ taux d'encadrement selon le type de personnel
  - ✧ taux de dépendance ou d'incapacité des personnes accueillies
  - ✧ flux entre territoires

# Les enquêtes périodiques auprès des gestionnaires des structures (4)

- Ces indicateurs structurels ne peuvent être calculés que tous les 4 ans
  - ✧ Ils peuvent être déclinés localement (par région et département) à condition que le taux de réponse aux enquêtes soit suffisant ( $\approx 80\%$  au niveau national) et après un redressement de la non réponse
  - ✧ La Drees calcule les indicateurs nationaux et quelques indicateurs élémentaires régionaux et départementaux
  - ✧ Les services statistiques des DRASS valident les indicateurs calculés par la Drees et calculent des indicateurs locaux plus précis

# Une enquête ponctuelle auprès des personnes « Résidents des EHPA en 2007 »

- ✧ Champ : un échantillon représentatif au niveau national de maisons de retraite, logement-foyers, USLD et EHPAD
  
- ✧ Objectifs :
  - ✧ décrire les facteurs et les conditions d'entrée, la vie quotidienne : activité, restauration, soins, liens avec l'extérieur
  - ✧ mesurer la satisfaction des résidents en regard de leur vie quotidienne et des soins reçus
  - ✧ appréhender le degré d'information et les marges de choix dont disposent les résidents
  - ✧ disposer d'éléments sur les ressources des personnes âgées et les coûts de la vie en établissement

# Exemple de suivi statistique d'une prestation : l'APA (1/5)

- **Entrée en vigueur 1<sup>er</sup> janvier 2002** (loi du 20 juillet 2001 relative à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'allocation personnalisée d'autonomie)
  
- **En 2003 :**
  - loi modifiant différents points (contrôle effectivité, fonds pour départements, versement direct de l'APA aux services à domicile et établissements sur délibération du Conseil général,...)
  - décret modifiant le calcul de la participation des bénéficiaires à domicile
  
- **En 2005 :**
  - création de la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA)

# Exemple du suivi statistique de l'APA et des caractéristiques des bénéficiaires (2/5)

- Deux outils complémentaires : conjoncturel/annuel
- Enquête trimestrielle auprès de tous les Conseils généraux
  - petit nombre de données agrégées (compteurs) sur les bénéficiaires de l'APA (et la PSD pendant la période transitoire)
  - rapidité de mise à disposition des résultats
  - évolution du questionnaire : suivi législation ; simplification

# Exemple du suivi statistique de l'APA et des caractéristiques des bénéficiaires (3/5)

- Enquêtes annuelles sur l'aide sociale des départements, auprès de tous les Conseils généraux
  - données structurelles sur les bénéficiaires / les dépenses
  - base permettant des comparaisons géographiques (exhaustivité)
  - transversalité (champ d'intervention des départements ;  
ex : dépendance : APA, PCH 60 ans et plus, ACTP 60 ans et plus ;  
personnes âgées : ASH, aide ménagère, portage des repas)



# Exemple du suivi statistique de l'APA et des caractéristiques des bénéficiaires (4/5)

- Des indicateurs pour suivre dans le temps et sur le territoire les axes principaux du texte législatif
  - domicile/établissement
  - flux
    - nombre de décisions suite à première demande
    - nombre de cessations définitives
  - stock
    - caractéristiques des bénéficiaires par sexe et âge, ou par GIR
    - participation du bénéficiaire de l'APA % ressources :
      - nombre de bénéficiaires par tranche de ressources APA
      - montant moyen à la charge du Conseil général/des bénéficiaires, par GIR
    - taux de bénéficiaires avec plan d'aide plafonné, par GIR
    - nature des dépenses couvertes par l'APA à domicile, par GIR
  - dépenses annuelles brutes/nettes

# Exemple du suivi statistique de l'APA et des caractéristiques des bénéficiaires (5/5)

- Diffusion des résultats :
  - sur Internet : notes nationales, publications avec données départementales, site APA avec indicateurs départementaux bruts
  - sur Extranet : accès à l'intégralité des données brutes pour les Conseils généraux

# Une forte attente : approches centrées sur les personnes

- Besoins nécessitant une approche par individu, dans le temps et/ou globalisée
- Exemple : parcours des personnes en APA  
=>remontées de données individuelles APA